

Traite négrière : voyage en absurdie ?

Article rédigé par *Le blog de Bernard Lugan*, le 31 août 2020

Source [Le blog de Bernard Lugan] Quelle insolite et même « surréaliste » polémique pour un simple pastiche ! A travers la personne de Danielle Obono, porte-parole de la *France Insoumise*, l'hebdomadaire « Valeurs Actuelles » a en effet mis en évidence sous une forme se voulant humoristique, le rôle de certains peuples Africains dans la vente des esclaves noirs aux négriers européens.

Présentée comme une victime de cette traite, Madame Obono a, paraît-il, été ulcérée de ce qui pourrait s'apparenter à une « réponse du berger à la bergère ». Au mois de juin 2020, devant le Parlement européen, n'est-ce pas le groupe LFI qui a en effet déposé un amendement visant à ne reconnaître comme « crime contre l'humanité » **que** la Traite européenne, la **seule** traite européenne, et non « la traite des esclaves » en général, comme cela était prévu dans le texte initial ?

Cette polémique illustre en réalité le niveau d'abêtissement et, plus grave encore, de dhimitude intellectuelle du monde politique français. Trémolos dans la voix, la main sur le cœur, *Rassemblement national* compris, tous les partis politiques ont en effet réagi par réflexe pavlovien et dans l'ignorance « bétonnée » de la question. Au pays de Descartes, l'émotionnel semble donc avoir définitivement pris le pas sur la Raison...

Or, par-delà les stupides invectives, les consensuelles indignations et les lâches prises de position de responsables politiques devenus les « baise-cul » du fait accompli, la vérité historique existe. Elle fait consensus chez les universitaires spécialistes de la question : une partie de l'Afrique s'est enrichie en vendant l'autre partie. Les captifs n'apparaissent en effet pas par enchantement sur les sites de traite car ils étaient capturés, transportés, parqués et vendus par des négriers noirs aux négriers européens. Comme ces derniers attendaient sur le littoral que leurs partenaires africains leur y livrassent les captifs, il dépendait donc *in fine* des négriers africains d'accepter ou de refuser de leur vendre leurs « frères » noir.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)